



Délibération numéro :
2026-07

Rapporteur :
Alexandre Sarrola

Secrétaire de séance :
Alain Bettini

Date de la convocation
16 mars 2026

Date de la séance
20 mars 2026

Nombre de membres
composant l'assemblée
23

Nombre de membres
en exercice
23

Nombre de membres
présents
23

Quorum
12

OBJET : Elections des adjoints

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, le conseil municipal de Sarrola-Carcopino, légalement convoqué le 16 mars 2026 conformément à l'article L 2121 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur le maire, **Alexandre SARROLA**.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Alexandre Sarrola, Hyacinthe Baldini, Jeanne Bastianaggi, Olivier Sarrola, Marie-Laurence Sotty, Jean-Paul Leccia, Noëlle Cerati, Maryse Piovanacci-Laffite, Gérard Figari, Elodie Canazzi-Andreani, Marc Muselli, Jean-Philippe Arrighi, Marie-Françoise Faggianelli, Laurent Carcopino-Tusoli, Jean-François Cattelaggi, Dominique Ruggeri, Estelle Fontrier, Brigitte Chirigoni, Anne Nocera, Alain Bettini, Etienne Mozziconacci, Jean-Joseph Battistelli, Jean-Philippe Bonardi.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Néant

ÉTAIENT ABSENTS : Néant

Le Maire expose à l'assemblée :

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-2 du CGCT, il est procédé au scrutin secret de la liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Après un délai de cinq minutes, une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée, celle conduite par Monsieur **Hyacinthe BALDINI**. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire sous le contrôle des assesseurs

Les assesseurs sont désignés ci-après :

- Monsieur Alain BETTINI, conseiller municipal
- Madame Anne NOCERA, conseillère municipale

Résultats du premier tour de scrutin :

- **Nombre de votants : 23**
- **N'ayant pas pris part au vote : 3**

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats de la **liste conduite par Monsieur Hyacinthe BALDINI** et ont pris rang dans l'ordre de la liste :

1er adjoint au maire	Monsieur Hyacinthe BALDINI
2ème adjointe au maire	Madame Jeanine BASTIANAGGI
3ème adjoint au maire	Monsieur Olivier SARROLA
4ème adjointe au maire	Madame Marie-Laurence SOTTY
5ème adjoint au maire	Monsieur Jean-Paul LECCIA
6ème adjointe au maire	Madame Noëlle CERATI

Fait et délibéré à Sarrola-Carcopino, le 20 mars 2026.

Le Maire



Alexandre SARROLA

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au registre des délibérations de la commune.